

Code d'article	213.44
Description	CONES
Catalogue	HOS 185
Date de modification	02/12/2024 06:32:49



Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	12x2,5x19 CM
Matériel	CARTON
Couleur	BLANC
Grammage	170 G/M2
Poids net d'une unité (g)	4,60
Ligne de produits	'CRÊPES'

Codes

Intrastat	48194000
ITF14	18420499213443
EAN13	8420499213446

Codification par la décision 97/129/CE PAP 22
Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet	Unités / paquet	250
	Dimensions paquet (cm)	12,50 x 19,00 x 11,00
	Poids paquet (kg)	1,20
	Volume paquet (m³)	0,0026125

Codification par la décision 97/129/CE L DPF 4
Signage Triman et Info-Tri



Carton	Unités / carton	2.000
	Paquets /carton	8
	Dimensions carton (cm)	39,00 x 39,50 x 19,50
	Poids carton (kg)	9,60
	Volume carton (m³)	0,0300398

Codification par la décision 97/129/CE PAP 20
Signage Triman et Info-Tri



Palette	Cartons / couche	6
	Cartons / palette	30
	Conditionnement (U base x couches)	6 x 5
	Poids (kg)	312,00
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Biodégradable -18°C/+70°C Résist. graisses Cash & Carry



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Paquet image

